

Processus d'admission Rose des Vents

Étape 1 : La personne verbalise son projet à son intervenant et son médecin. Le formulaire du mécanisme d'accès sera rempli par l'intervenant et acheminé à la personne responsable pour être présenté à une prochaine rencontre du mécanisme d'accès.

Étape 2 : Une fois par mois, le comité du mécanisme d'accès se réunit et discute des demandes pour les différentes ressources. À cette étape, les membres discutent en fonction du formulaire de demande si la demande est recevable ou non pour la ressource demandée. Si la demande est recevable, la personne sera placée sur une liste d'attente pour la Rose des Vents.

Étape 3 : Lorsqu'une place se libère à la Rose des Vents, l'intervenant de la ressource contacte l'intervenant pivot pour planifier une première rencontre.

Étape 4 : Première rencontre. La première rencontre se fait à la Rose des Vents. La personne peut, si elle le désire, être accompagnée de son intervenant. La rencontre a pour but d'expliquer le fonctionnement de la Rose des Vents, les règlements et une visite des installations.

Étape 5 : Si la personne est toujours intéressée par un séjour à la Rose des Vents, elle doit contacter l'intervenant de la ressource dans les 5 jours ouvrables suivant la première rencontre. Sinon, l'intervenant passera à la demande suivante.

Étape 6 : Deuxième rencontre. Cette fois-ci un collaborateur de la Rose des Vents sera présent en plus de l'intervenant de la ressource. Encore une fois, la personne peut, si elle le désire être accompagnée de son intervenant. Cette rencontre a pour but de mieux connaître la personne, ses objectifs, ses intérêts, etc.

Étape 7 : Suite à cette rencontre, une décision sera prise si la personne peut ou non intégrer la ressource. L'intervenant contactera la personne pour l'en informer et planifier une intégration.

Préparation pour la deuxième rencontre

Suite à la première rencontre, si tu désires toujours venir faire un séjour à la Rose des Vents, tu devras prendre rendez-vous avec l'intervenante pour une deuxième rencontre. Voici le numéro : 418-956-8202

La deuxième rencontre a pour but d'apprendre à mieux te connaître et mieux comprendre tes besoins. À la suite de cette rencontre, nous discuterons en équipe pour valider si nous pouvons t'aider à réaliser ton projet.

Afin de mieux te préparer, voici les informations que nous allons te demander :

Tu devras nous parler de toi :

- Intérêts
- Forces
- Difficultés
- Travail et loisir
- Horaire type d'une journée
- Expériences en appartement
- Famille
- Amis
- Valeurs
- Projet de vie
- Habitudes de consommation (drogue, alcool...)

Nous te demanderons comment tu vis au quotidien avec ton trouble de santé mentale :

- La présence des symptômes
- Trucs pour gérer les symptômes
- La gestion de la médication
- Les dernières hospitalisations

Tu devras également nous parler de ce que tu aimerais travailler lors d'un séjour à la Rose des Vents.

À la Rose des Vents, les meubles, électroménagers et la vaisselle de base sont fournis.

Si ta demande de séjour à la Rose des Vents est acceptée, voici ce que tu devras apporter pour ton intégration :

- Literie : draps contour, couverture et oreiller
- Serviettes et débarbouillettes
- Produits d'hygiène personnelle : papier de toilette, shampoing, brosse à dents, etc.
- Produits ménagers : nettoyant multi surface, savon à vaisselle, essuie-tout, nettoyant pour la salle de bain, savon à lessive, sacs de poubelles (balai et vadrouille sont inclus)
- Vêtements
- Épicerie de base
- Télévision et téléphone au besoin